

Brigatex Härter K 106

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Utilisation de la substance/de la préparation	Durcisseur
Identification de la société/entreprise	Collano Adhesives AG Eichenstrasse 12 CH-6203 Sempach-Station Tel. +41 41 469 91 11 Fax +41 41 469 91 12 www.collano.com sdb@collano.com
Téléphone en cas d'urgence	+41 41 469 94 34 (+41 44 251 51 51 Tox Center)
Date de révision	25.02.2009
Version	1

2. Identification des dangers



F - Facilement inflammable.
Xn - Nocif.

Facilement inflammable. Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

3. Composition/Information sur les composants

Caractéristiques chimiques Adhésif dans un solvant organique.

Composants		Symbole(s)	Phrase(s) de risque	CAS	CE-No.
ethyl acetate	50% - 75%	F,Xi	R-11-36-66-67	141-78-6	205-500-4
4-methyl-m-phenylene diisocyanate; toluene-2,6-di-isocyanate	< 1%	T+	R-26-36/37/38- 40-42/43-52/53	584-84-9	209-544-5

4. Premiers secours

Conseils généraux	En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud. Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au moins.
Inhalation	Mettre la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves. Si la respiration est irrégulière ou s'arrête appliquez immédiatement la respiration artificielle. Appeler un médecin dans les cas graves.

Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Enlever les verres de contact Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié	Eau pulvérisée. Poudre sèche. Sable sec. Mousse résistant aux alcools. Dioxyde de carbone (CO2).
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Eau abondante en jet.
Dangers spécifiques	Les récipients fermés hermétiquement peuvent éclater et prendre feu. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
Méthodes particulières d'intervention	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles	Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. Enlever toute source d'ignition.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Contenez le produit versé.
Méthodes de nettoyage	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

7. Manipulation et stockage

Manipulation	Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Stockage	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas congeler.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Allemagne

Ethylacetat

Grenzwert 400 ml/m³

Grenzwert 1500 mg/m³

Spitzenbegrenzung: Konzentration darf Grenzwertkonzentration nicht überschreiten.

Bemerkungen: Fruchtschädigend: Y Stoffe, bei denen ein Risiko der Fruchtschädigung bei Einhaltung der MAK und des biologischen Arbeitsplatztoleranzwertes (BAT) nicht befürchtet werden braucht.

4-Methyl-m-phenylendiisocyanat

Grenzwert 0,005 ml/m³

Grenzwert 0,035 mg/m³

Spitzenbegrenzung: Überschreitungsfaktor 4-fach in 15 Min.

Suisse

Ethyl acetate

Valeurs limites d'exposition 400 ppm

Valeurs limites d'exposition 1400 mg/m³

Limite d'exposition à court terme 800 ppm

Limite d'exposition à court terme 2800 mg/m³

Time limit (frequency x time period): 4x15

Groupe C: Un dommage au foetus est improbable si les valeurs limites d'exposition ne sont pas dépassées.

Contrôle de l'exposition professionnelle

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Gants imperméables. Gants résistants aux solvants. Faire attention aux informations des producteurs de gants en ce qui concerne le temps de pénétration et de percement.

Protection des yeux

Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme

Liquide.

Couleur

Jaune clair

Odeur

Caractéristique.

Propriétés physiques et chimiques

Point d'éclair: > -4 °C.

Solubilité dans l'eau: non miscible.

Taux di solide env. 32 %

Densité relative 1.02 g/ml.

Température d'allumage 425 °C.

Point/intervalle d'ébullition 76 °C.

Limites d'explosivité 2.1 vol% - 11.5 vol%.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter

Ne pas congeler.

Matières à éviter	Selon l'expérience n'est pas prévisible.
Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée. Aucun raisonnablement prévisible.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Ethyl acetate DL50/cutanée/lapin = > 18000 mg/kg. DL50/orale/rat = 5620 mg/kg. Toluene-diisocyanate CL50/inhalatoire/4h/rat = 101.4 mg/l. DL50/orale/rat = 5800 mg/kg.
Effets locaux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

12. Informations écologiques

Écotoxicité	Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Une contamination des eaux souterraines est possible. ethyl acetate Log POW = 0.73. CE50/48h/daphnie = 717 mg/l. Besoin théorique en oxygène (ThOD) = 1.82 g/g.
--------------------	---

13. Considérations relatives à l'élimination

Résidus de produit / produit non utilisé	Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas décharger dans l'environnement. En cas d'incendie, il peut se former acide sulfurique. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel.
Emballages contaminés	Les récipients vides doivent être mis à la disposition d'une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport

ADR/RID	Proper shipping name ADHÉSIFS No ONU 1133. Classe 3. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADR/RID 3. Code de classement F1. Risk No. 33. Quantités limitées LQ6. Code de tunnel 2 (D/E)
IMO	Proper shipping name Adhesives containing flammable liquid No ONU 1133. Classe 3. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADR/RID 3. Quantités limitées 1 L. No EMS F-E, S-D.

ICAO	Proper shipping name Adhesives containing flammable liquid No ONU 1133. Classe 3. Groupe d'emballage II. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 305 (5 L). Instruction d'emballage (LQ): Y305 (1 L). Instructions de conditionnement (avion cargo): 307 (60 L).
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
 15. Informations réglementaires	
Symbole(s)	F - Facilement inflammable. Xn - Nocif.
Phrase(s) de risque	R11: Facilement inflammable. R20: Nocif par inhalation. R36: Irritant pour les yeux. R42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Phrase(s) de sécurité	S9: Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosol. S33: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. S36: Porter un vêtement de protection approprié. S45: En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette	4-méthyl-m-phenylene diisocyanate; toluene-2,6-di-isocyanate, CAS-No. 584-84-9, CE-No. 209-544-5 ethyl acetate, CAS-No. 141-78-6, CE-No. 205-500-4
Informations réglementaires	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D): 2. Merkblatt BG Chemie: M004 Reizende Stoffe/Ätzende Stoffe M017 Lösemittel M051 Gefährliche chemische Stoffe VOC (CH) = 68.08%
 16. Autres données	
Utilisation recommandée	Réservé aux utilisateurs professionnels.
Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3	R11: Facilement inflammable. R26: Très toxique par inhalation. R36: Irritant pour les yeux. R40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R42/43: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.